

**- Discours du député Alexis BACHELAY -**

**- 20e Congrès du Club des villes et territoires cyclables,  
29/30/31 mai 2013, Nice -**

**Monsieur le Président, Jean-Marie Darmian  
Monsieur l'adjoint au Maire, président de la commission  
transports de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Monsieur le Coordonnateur interministériel,  
Mesdames, Messieurs les élus des villes et territoires  
cyclables de France et du monde,  
Mesdames, Messieurs les intervenants,  
Mesdames, Messieurs les représentants des associations,  
Mesdames, Messieurs les entrepreneurs et professionnels  
du vélo,  
Mesdames, Messieurs.**

Je souhaiterais tout d'abord vous faire part de mon plaisir d'intervenir aujourd'hui devant vous à ce congrès du club des villes et territoires cyclables, à Nice. D'abord en tant qu'ancien niçois, c'est un moment particulier, et d'autre part comme membre du bureau du Club depuis deux ans, je n'imaginai pas revenir ici pour évoquer devant vous l'avenir du vélo.

Un vélo devenu un véritable moyen de transport pour des millions de français. Chaque jour, on estime qu'environ 3 millions de Français utilisent leur bicyclette.

Ce sont 4,7 % de Français qui prennent leur vélo chaque jour, contre moins de 3 % il y a dix ans.

Le vélo est en train de changer d'ère, il est passé d'un statut de loisir à un véritable moyen de transport alternatif et massivement utilisé.

Comme souvent, la pratique, les changements de mode de vie précèdent l'évolution administrative et législative. C'est

pourquoi aujourd'hui il nous apparait nécessaire de mettre en place, au niveau national, **une véritable politique du vélo.** **Tant il est vrai que, sur ce sujet, les initiatives locales et associatives ont largement ouvert la voie au vélo.**

Au lendemain de notre élection comme député, nous sommes retrouvés à quelques uns avec mes collègues Denis Baupin, Philippe Goujon et au Sénat Fabienne Keller, animé par un même désir d'avoir, au niveau national, **une véritable politique du vélo.**

Il faut dire qu'en ce qui concerne Denis Baupin, nous avons été à bonne école, celle du club et celle de Jean-Marie Darmian que je salue fraternellement.

C'est le sens du travail du Club des Parlementaires pour le Vélo, qui a été initié en juillet 2012 par le club des villes et territoires cyclables.

Je le dis sans flagornerie aucune, c'est bien l'action du club des villes et territoires et cyclables et notamment de son président Jean-Marie **DARMIAN, qui a ouvert cette perspectives.**

**Je veux associer** mes collègues : je veux parler de Denis **BAUPIN**, vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris et des députés Philippe **GOUJON**, Annick **Lepetit**, Philippe **Plisson**, enfin des sénateurs Alain **Anziani**, Dominique **Gillot**, Roland **Ries** et **Fabienne Keller**.

C'est grâce aux efforts de chacun depuis un an, que notre **club** rassemble aujourd'hui **96 députés et sénateurs** de toutes tendances politiques, soit plus de 10 % des parlementaires.

Ce Club est un **lieu d'échanges** avec l'ensemble des acteurs du vélo- acteurs politiques, économiques et associatifs –. Dans un premier temps, je reviendrai sur les actions, les acquis de cette première année d'existence. Ainsi que nos perspectives

de travail à court terme,

Dernièrement, nous avons organisé des auditions avec des représentants des usagers du vélo, avec les entreprises françaises de ce secteur.

Ces travaux, ces échanges permettent au club des parlementaires pour le vélo d'être force de proposition en déposant des amendements aux projets de loi examinés à l'Assemblée nationale et au Sénat, je pense en particulier aux **projets de loi de Finances pour 2013** (et de financement de la Sécurité sociale).

Ces amendements avaient d'abord vocation à sensibiliser le gouvernement autour de deux axes principaux :

**1/Favoriser les incitations fiscales à l'utilisation du vélo** en particulier en élargissant aux vélos des dispositions prévues pour les voitures.

Ces propositions ont pour but d'inciter les entreprises à mettre des vélos à la disposition de leurs salariés.

Lors du débat, notre club a également proposé que les entreprises participent aux frais de déplacement avec une indemnité kilométrique. Une mesure essentielle pour convaincre les Français d'enfourcher davantage leur vélo.

Autre point que nous soutenons : le cumul du remboursement des abonnements transports publics et location de vélos. Car ce n'est que par de telles mesures que nous pourrions généraliser la pratique du vélo.

**2/Le second axe porte sur la valorisation et l'accompagnement de la pratique du vélo :**

En avril dernier, nous avons présenté des amendements lors de l'examen du projet de loi sur les Infrastructures et les services de transports.

Je me réjouis de constater l'avancée de nos propositions : car lors de ce débat, l'assemblée nationale a **adopté avec l'accord du gouvernement, un premier amendement** portant sur la création d'aires de stationnements sécurisés pour les vélos dans les gares du réseau ferré.

L'adoption de cet amendement constitue donc une première étape et un **signal important de l'engagement du gouvernement et du ministre des transports.**

Car oui, le développement des parkings sécurisés près des gares a un effet incitatif sur la pratique du vélo.

Ce n'est qu'en créant les conditions de sécurité nécessaires pour les cyclistes que l'on pourra inciter les Français à pratiquer encore davantage le vélo.

C'est une demande relayée par les entreprises du secteur et que nous devons appuyer. Le vol est aujourd'hui un des freins important à l'utilisation du vélo mais aussi à l'achat de vélo de qualité alors même que nous avons en France des fabricants qui propose ces vélos.

Le marquage, les parkings sécurisés, bien situés seront des garanties pour les cyclistes et permettront de renforcer la pratique du vélo comme moyen de transport du quotidien.

C'est donc d'un plan d'ensemble dont nous avons besoin et que nous appelons de nos vœux.

En janvier 2012, un **plan national vélo** avait été présenté par le **précédent gouvernement. Malgré quelques maigres avancées** dans ce plan, nous étions encore loin d'une ambition nationale. Et il s'agit désormais de **donner un souffle** politique **nouveau.**

Aujourd'hui, l'engagement du gouvernement est attendue  
Et les annonces de Frédéric **Cuvillier** en faveur d'une **politique nationale en faveur du vélo** et mobilités actives ont levé quelques espoirs.

**Déjà, le ministère des transports a annoncé** un appel à projets de 450 millions d'euros en faveur de la mobilité urbaine afin de de donner un nouvel élan au développement des transports. Le vélo, a dit le Ministre, devra trouver toute sa place dans cet appel à projets.

**Le 3 juin prochain**, le ministre des transports réunira un **groupe de travail sur le vélo**, pour une première réunion à laquelle je participerai. ET auquel le club sera associé,

Voilà l'occasion **d'élaborer un plan ambitieux** qui donnera une vraie place aux modes de déplacements actifs (vélo et marche), et ce en alternative à la voiture.

Concrètement, il s'agit de faire évoluer les **règlementations**, pour une meilleure prise en compte des cyclistes, des incitations économiques à l'usage du vélo et le développement de l'inter-modalité.

**Voilà le sens de notre action** : inciter et accompagner le gouvernement, pour établir de nouvelles réglementations.

C'est pourquoi **j'appelle aujourd'hui à la mobilisation de tous, parlementaires, élus locaux, associations et tout simplement usager.**

Notre **action** doit être donc **offensive**, afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la poursuite du développement de la pratique du vélo.

## **Les mesures que nous défendons pour le renforcement de la pratique du vélo qui est notre priorité.**

La France connaît de fortes **disparités**. Parmi les grandes villes de France. A Strasbourg par exemple, 9 % des déplacements s'effectuent en pédalant, un record pour une grande ville française. Arrivent ensuite Bordeaux et Lyon, où l'utilisation du vélo représente 6 % des déplacements, puis Paris, avec 5 %. Il y a donc des efforts à faire dans certaines villes plus que d'autres.

Il est aujourd'hui nécessaire de promouvoir pleinement les modes actifs dans toutes nos villes. Pour atteindre cet objectif, notre club parlementaire soutient un nouveau partage des espaces entre le piéton, le vélo et la voiture, un Yalta, un new Deal appelons ça comme vous voulez, qui mettrait fin à l'hégémonie de la voiture individuelle. Vous me direz, nous en sommes encore loin ! Raison de plus pour démarrer maintenant !

En défendant par exemple l'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail.

En défendant l'aménagement de **nouvelles pistes cyclables**.

En défendant les **zones de rencontres** (zones fermées aux voitures, mais ouvertes aux scooters, vélos et piétons).

En défendant les zones limitées à 30 km/h en ville.

Car oui, en ville, la **vitesse limitée à 30 km/h doit être une règle** et le **50 km/heure**, une **exception**.

Cela passe également par le développement de **l'inter-modalité** entre vélo et transports collectifs.

L'objectif, on le sait, c'est de permettre, pour des trajets plus longs, de garer son vélo dans une gare ou de pouvoir le charger dans un train, un tram, un bus.

Sur ce sujet, je pense qu'il faut renforcer notre action envers les opérateurs de transports pour donner plus de liberté de mouvement aux cyclistes.

Sur la route, le "**tourner à droite**" doit être mis en œuvre.

Le tourner à droite, déjà approuvée par décret, est bloquée dans sa mise en œuvre par un problème de signalisation : **c'est donc au parlement**, et grâce à notre action, membres du club des parlementaires, qu'il sera possible **d'impulser un vrai changement** à ce niveau.

Enfin, je tenais à aborder la question du code de la rue. Proposé depuis longtemps par le Club des villes et territoires cyclables, nous devons tout mettre en œuvre pour enfin **établir un véritable code de la rue**.

La transformation de nos modes de déplacement passera par une évolution de notre système de penser la ville, par ce signal fort de partage de la voirie entre tous les utilisateurs : voitures, vélos, transport en commun, piétons.

La voiture n'est pas l'ennemi, elle doit trouver une juste place, il s'agit d'assurer la coexistence pacifique et sécurisée des différents modes de transport.

Je voudrais dénoncer un non-sens, souvent entendu, même dans l'hémicycle de la part de certains de nos collègues, pas au fait de l'actualité du vélo.

**Non, le vélo n'est pas dangereux.** Les statistiques sont là. En France depuis dix ans, le nombre d'accidents mortels a baissé

de 30 % dans un contexte de forte augmentation de la pratique. En Ile-de-France, le nombre de cyclistes accidentés baisse avec le développement du cyclisme. Autrement dit, plus y a de vélos, moins il y a de tués à vélo.

### **Malgré tous des accidents demeurent.**

Aujourd'hui, les accidents de cyclistes impliquant un véhicule de grand gabarit constituent la principale cause d'accidents mortels des cyclistes en ville.

Pour éviter cela, nous devons agir prioritairement sur le risque de **l'angle mort des poids lourds** qui est un **enjeu de sécurité routière majeur**.

C'est pourquoi, il nous faut demander, sans relâche, que ce dossier devienne une priorité. Des **actions concrètes** doivent être examinées et programmées sans délai.

Mais au-delà de cette question particulière, il nous faut continuer à travailler pour que la formation initiale et continue des conducteurs ainsi que les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière intègrent mieux la question du vélo.

C'est pourquoi nous appelons au lancement d'un **programme de communication** national, sur le vélo en général.

Qui sait aujourd'hui que le tourner à droite est possible ? Quel conducteur ignore totalement que dans certaines rues les vélos peuvent rouler à contre-sens ? Ce manque d'information doit être résorbé.

Mesdames, Messieurs, nous le voyons bien, ces dernières années, le vélo gagne du terrain.

La pratique du vélo comme moyen de transport au quotidien n'est plus réservée à quelques personnes, militantes, elle

s'élargit, se popularise.

Cette évolution les pouvoirs publics, les élus, les usagers de la voirie doivent la prendre en compte.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts. La mission de notre club des parlementaires pour le vélo est claire : il nous faut faire évoluer les réglementations.

Cela passe par un nouveau code de la rue, par des aménagements de voirie si essentiel pour la sécurité des cyclistes.

Cela passe par des incitations économiques tant pour les entreprises que pour les usagers.

Dans trois jours, nous allons rencontrer le ministre des Transports Frédéric Cuvillier pour travailler à la mise en œuvre d'un **Plan national des mobilités actives**.

Le vélo doit être pris en compte par le gouvernement. Sachons ensemble faire bouger les choses pour que les transports de demain soient plus équilibrés, plus diversifiés, plus accessibles et plus respectueux de l'environnement. Et ainsi que le vélo ne soit pas une petite reine en France seulement un mois, en juillet, mais bien 12 mois sur 12 !

Je vous remercie.